



Montreuil, le 10 juin 2024

**Fermeture de sept centres de santé à Paris et en petite couronne :
Des dizaines de milliers de patients sans médecin traitant dans quelques semaines
et les pouvoirs publics restent sans réaction !**

L'Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé (USMCS) et la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS) alertent les autorités sanitaires et le gouvernement sur les conséquences des fermetures imminentes du centre de santé Richerand à Paris et de six centres de santé de la Croix-Rouge à Paris et dans les Hauts-de-Seine annoncées pour la fin du mois en raison de difficultés financières. Ce sont des dizaines de milliers de patients qui vont se retrouver sans médecin traitant du jour au lendemain dans quelques semaines.

L'Île-de-France, malgré sa densité de population, est devenue le premier désert médical de France en termes de soins primaires et d'accès aux soins. Cette région, où vivent plus de 12 millions de personnes, souffre d'un manque critique de médecins généralistes mais aussi de spécialistes ne pratiquant pas les dépassements d'honoraires (tarifs de secteur 1). Les fermetures de ces centres de santé, qui ne pratiquent pas ces dépassements, ne feront que rendre l'accès aux soins encore plus difficile pour les plus vulnérables et accentuer les inégalités sociales de santé en Ile-de-France. Ces fermetures vont inévitablement entraîner un recours accru à des urgences hospitalières déjà saturées. Elles engendreront une rupture de continuité des soins, des retards de prise en charge, avec des conséquences graves particulièrement pour les patients atteints de pathologies chroniques, les personnes âgées et les familles en situation de précarité.

A Paris, le centre de santé pluriprofessionnel Richerand (Xe arrondissement), accueille 20 000 patients par an et réalise 54 000 consultations annuelles. Il a développé sur son territoire un partenariat ville-hôpital au service de tous, salué pour son innovation et son efficacité. Il a participé avec succès à de nombreuses expérimentations promues par le gouvernement, notamment celles de financements dérogatoires à l'acte¹, sans jamais sacrifier la qualité et la pertinence des soins, ni le principe d'accueil inconditionnel et universel de tous les patients.

¹ Expérimentations article 51 PEPS et IPPS

<https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/parcours-des-patients-et-des-usagers/article-51-iffs-2018-innovations-organisationnelles-pour-la-transformation-du-les-experimentations/article/experimentation-d-un-paiement-en-equipe-de-professionnels-de-sante-en-ville>

Le centre de santé de la rue Haxo, implanté depuis 15 ans dans le XXe arrondissement de Paris, et géré par la Croix-Rouge donne accès à la population du quartier à une dizaine de spécialités, à des consultations de médecine générale, dentaires et à des soins infirmiers. Accueillant 9 000 patients par an, ce centre va bientôt fermer ses portes comme cinq autres centres de la Croix-Rouge en Ile-de-France dont celui situé aux Olympiades (XIIIe arrondissement).

Les centres de santé associatifs de service public jouent un rôle crucial dans l'offre de soins en Ile-de-France et notamment à Paris, dans les quartiers populaires où les patients sont les plus vulnérables. Ainsi, dans les XVIIIe, XIXe et XXe arrondissements, on dénombre 10 spécialistes pour 1 000 habitants, contre une centaine dans le VIIIe arrondissement.

Nous rappelons que ces centres de santé qui pratiquent le tiers payant et respectent les tarifs des secteur 1 sans dépassement d'honoraires sont essentiels pour :

- 1. Assurer l'accès aux soins de proximité** par un travail en équipe coordonnée
- 2. Assurer le relai et la collaboration avec les hôpitaux publics**
- 3. Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé**

Les fermetures des centres de santé Richerand et de la Croix-Rouge signifieraient une réduction drastique des services de soins et de prévention pour les personnes les plus vulnérables, accentuant les inégalités sociales et territoriales déjà criantes en matière de santé.

Aussi, nous appelons la Ville de Paris, l'ARS Île-de-France, la Région Île-de-France et l'AP-HP à se mobiliser de toute urgence pour soutenir financièrement ces centres, assurer leur pérennité et empêcher une catastrophe sanitaire.

Nous demandons la mise en place immédiate d'un plan de sauvegarde pour les centres de santé menacés, qui permette la poursuite du bon fonctionnement de ces centres dans l'attente d'explorer avec les autorités publiques et les acteurs de la santé toutes les solutions qui garantissent la pérennité de leurs activités et de leurs missions.

Contacts :

Dr Hélène Colombani - Présidente de la FNCS – 06 68 05 94 20

Dr Julie Chastang – Coprésidente USMCS - 06 65 54 49 16

Dr Frédéric Villebrun – coprésident USMCS – 06 85 20 83 67